

**Débattre des
enjeux.
sociaux**

COMITÉ
ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

BILAN DU MANDAT 2009 - 2012

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	5
2	UN RAYONNEMENT EXTERNE	6
	■ ■ Un dossier majeur : la gouvernance	7
	■ ■ Consultations du MELS	8
3	DES SOLIDARITÉS À PRÉSERVER ET À DÉVELOPPER	9
	■ ■ La promotion de l'école publique	10
	■ ■ Participations diverses	11
4	LA VIE INTERNE DE LA FÉDÉRATION	12
5	PERSPECTIVES	15

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

1 INTRODUCTION

À la suite du congrès de 2009, qui s'est tenu au Mont-Sainte-Anne, le comité école et société s'est vu confier une série de mandats relevant directement de sa fonction au sein de la FNEEQ, où son rôle consiste essentiellement à alimenter les réflexions de la fédération sur les grands enjeux qui traversent le monde de l'éducation. Le comité école et société contribue à permettre à notre fédération de prendre des positions éclairées lorsqu'elle est appelée à le faire, que ce soit au sein de la CSN, sur la place publique, à la demande du Conseil supérieur de l'éducation ou d'autres organismes, mais aussi à celle de nos propres membres préoccupés par une question particulière. Il s'agit donc à la fois de fonder nos positions, mais aussi de maintenir et d'animer à la FNEEQ une réflexion continue sur l'éducation, qui est au cœur de notre travail et de nos préoccupations politiques.

Le comité école et société est heureux d'avoir complété l'ensemble des mandats qui lui avaient été relayés par l'exécutif de la FNEEQ, et estime l'avoir fait de manière satisfaisante ; nous croyons aussi avoir joué pleinement, au cours de ce mandat, le rôle qu'on attend de notre comité.

Pour le mandat 2009-2012, le comité école et société était formé de cinq personnes. **Laval Rioux** (Université de Montréal) a occupé le poste réservé au regroupement des chargé-es de cours et **Claude Vaillancourt** (Collège André-Grasset) celui qui est réservé au regroupement privé. **Gérald Pageau** (Cégep de Montmorency) et **Myrna Chahine** (Cégep Marie-Victorin) ont occupé les deux postes réservés au regroupement cégep. Cette dernière a dû quitter le comité pour des raisons personnelles, en décembre 2010 ; elle a été remplacée par **Guillaume Fournier** (Cégep de Saint-Laurent). Un poste supplémentaire a été ajouté au comité école et société par le congrès spécial de novembre 2009 ; **Isabelle Bouchard** (Cégep de Jonquière) a été élue à ce poste, réservé pour le mandat qui s'achève à une personne en provenance d'un syndicat anciennement de la Fédération autonome du collégial (FAC), mais destiné à devenir un poste ouvert à toutes provenances à partir du congrès de 2012. **Jean Trudelle**, président de la fédération, était le responsable politique du comité.

Le comité s'est réuni à une quarantaine de reprises au cours du mandat. Il nous a semblé commode de diviser le rapport d'activités en trois sections, qui respectent davantage nos grands champs d'intervention, plutôt qu'un ordre purement chronologique. Nous aborderons d'abord les travaux résultant d'appels ou de consultations externes, puis ceux qui concernent plus spécifiquement nos alliances politiques. Nous examinerons ensuite le travail fait dans des dossiers internes, avant d'évoquer quelques perspectives pour le mandat qui vient.

2 UN RAYONNEMENT EXTERNE

Une partie du travail du comité école et société consiste à préparer pour la FNEEQ des mémoires ou des avis, soit dans le cadre de consultations formelles, soit sur demande d'organismes comme le Conseil supérieur de l'éducation (CSE). À chaque fois, le regroupement concerné et ses responsables politiques sont impliqués dans la démarche, et le comité tient à souligner à cet égard la collaboration entière dont il a pu bénéficier à chaque fois.

Dès le début du mandat, nous avons préparé un avis portant sur des modifications aux critères – enchâssés dans le Règlement du Régime des études collégiales (RREC) – qui régissent l'admission au cégep ; les éléments de cet avis ont été discutés au regroupement cégep.

Toujours à la demande du CSE, nous avons produit à l'automne 2009 un deuxième avis, intitulé *Quelques éléments de réflexion sur les obstacles à la participation en enseignement supérieur*. Nous avons constaté avec plaisir que quelques-unes des idées avancées par notre fédération ont été reprises dans l'avis publié plus tard par le CSE.

En mars 2010, le comité a aussi été sollicité pour l'envoi d'un avis, beaucoup plus modeste, sur les conditions d'obtention du permis d'enseigner. Puis, en juillet de la même année, nous avons préparé un court avis sur un projet de changement au régime pédagogique du primaire et secondaire portant sur l'évaluation des élèves, le bulletin unique et les résultats disciplinaires.

Nous avons collaboré avec la CSN, à l'automne 2011, pour un avis sur l'obtention d'une première qualification chez les moins de 20 ans. Mentionnons aussi, dans ce registre, que le responsable politique du comité, conjointement avec la direction politique du

regroupement université, ont produit en très peu de temps un mémoire sur l'assurance qualité, en décembre 2011. La pertinence et la qualité de ce mémoire, ainsi que la participation directe de la FNEEQ à la consultation, ont été saluées par le sous-comité créé par le CSE sur ce sujet. Finalement, le comité a participé à l'élaboration des positions transmises par la FNEEQ dans le cadre d'une consultation sur le développement professionnel, après une consultation du regroupement privé.

■ ■ Un dossier majeur : la gouvernance

La vision néolibérale, en éducation, passe en partie par l'imposition de modèles de gestion directement importés de l'entreprise privée. Cette tendance lourde est très dangereuse ; elle remet en question la légitimité de l'influence des personnels, et en particulier des enseignantes et des enseignants, sur les décisions qui concernent directement le devenir des établissements et concourt à accentuer la menace d'une dérive utilitariste en enseignement supérieur.

Le regroupement des chargé-es de cours a fait un immense travail sur ce dossier qui, à toutes fins utiles, a traversé la durée du mandat 2009-2012.

La FNEEQ a demandé et obtenu d'être entendue en commission parlementaire sur les projets de loi concernant la gouvernance. L'essentiel de l'expertise, dans ce dossier, a été développé chez les chargé-es de cours ; mais le comité y a aussi contribué, notamment par la participation de son membre universitaire aux débats du regroupement, mais aussi pour l'écriture du mémoire défendu en commission parlementaire et par la participation du responsable politique du comité école et société à cette même commission. Le passage de la FNEEQ à la commission n'est d'ailleurs pas passé inaperçu ; nous avons reçu des commentaires plus que positifs de la part de membres de la fédération qui y ont assisté (elle était télédiffusée) et même de députés de l'opposition. Il est bien évident que le travail de la FNEEQ dans ce dossier n'est pas le seul élément qui a conduit à la mise au rancart – pour longtemps, espérons-le – des projets de loi 38 et 44, mais nous y avons clairement contribué et réussi à générer autour de ce dossier, tant à la CSN que dans nos syndicats, une sensibilisation intéressante permettant de mieux faire connaître les enjeux.

■ ■ Consultations du MELS

Dans son budget du printemps 2009, le gouvernement avait annoncé la tenue de forums de consultation sur des questions d'éducation. La FNEEQ a été observatrice lors du premier de ces forums, qui portait sur l'intégration des EHDAA au primaire et au secondaire.

Le second forum concernait les droits de scolarité, un autre dossier qui, d'une certaine manière, a traversé une bonne partie du mandat qui s'achève. Un argumentaire a d'abord été produit, en novembre 2010, en prévision de la consultation – qui devait se révéler factice – menée par la ministre Beauchamp. Parallèlement, nous avons épaulé le travail important mené par la responsable politique du regroupement des chargé-es de cours au sein de la Table des partenaires universitaires. Cette dernière a organisé une importante journée de réflexion, préalablement au forum de Mme Beauchamp. Rappelons que les organisations syndicales et étudiantes se sont retirées de ce forum au cours de la journée, ce qui n'a pas été sans faire des vagues. La CSN avait chargé son module de recherche de documenter les positions qu'elle allait tenir à ce forum et nous avons, modestement, collaboré avec les chercheurs pour bien cerner l'argumentation et les besoins.

Par la suite, une deuxième version de l'argumentaire, qui se voulait davantage pédagogique et qui était destinée aux membres des syndicats, a été produite et distribuée très largement. Ce document a servi d'instrument de mobilisation important en vue de la grande manifestation du 10 novembre dernier, à laquelle ont participé de nombreux membres de la FNEEQ.

Le troisième forum mené par Mme Beauchamp concernait l'adéquation formation-emploi. Il s'agissait de forums régionaux, suivis d'une rencontre nationale destinée à faire la synthèse des idées recueillies. Malgré nos représentations, la fédération n'a pu obtenir de places lors de ces forums ; le comité école et société a cependant suivi de près ce dossier, en réagissant au document d'appui produit par la CSN et en produisant un document complémentaire, en collaboration avec la direction politique du regroupement cégep. Ce dernier a été diffusé auprès des personnes reliées à la FNEEQ qui, d'une manière ou d'une autre, avaient accès aux différentes rencontres sous un autre titre.

En prévision du VI^e Congrès de l'Internationale de l'éducation, le comité a passé en revue les propositions mises de l'avant pour ce congrès et examiné en particulier le texte *Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir*. Dans un premier temps, plusieurs amendements à ce texte ont été acheminés à l'IE ; quelques-uns ont été retenus. Un amendement important appuyant la gratuité scolaire n'avait pas été retenu, mais il a été ramené et défendu avec succès par la délégation de la FNEEQ, au congrès de l'été 2011. Le texte complet de la politique de l'IE sur l'éducation a été adopté par le conseil fédéral de décembre 2011.

Signalons en terminant que les membres du comité ont participé, à divers titres (intervenant, animation, secrétariat), à de nombreux événements : Colloque de l'ACFAS, Journées de réflexion sur la plateforme CSN en éducation, événements de sensibilisation concernant la hausse des droits de scolarité, etc. Il serait fastidieux de tous les recenser ici, mais nous croyons que cette participation a contribué au rayonnement externe de la FNEEQ, tout comme au développement de nos expertises.

3 DES SOLIDARITÉS À PRÉSERVER ET À DÉVELOPPER

Au fil des ans, la FNEEQ a tissé plusieurs alliances, notamment avec des organisations syndicales ou communautaires, ce qui l'amène à participer à de nombreuses activités qui, d'une manière ou d'une autre, impliquent le comité école et société.

Chronologiquement, la première de ces activités au cours du mandat qui s'achève a été la participation de la FNEEQ au deuxième Forum social québécois, qui s'est tenu en octobre 2009. Le comité avait mandat d'y diffuser le plus largement possible le *Manifeste pour faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*. Sur cette base, des membres du comité ont préparé et animé des ateliers offerts dans le cadre de la programmation et participé activement aux débats autour du Manifeste.

En janvier 2010, le responsable politique du comité a participé au *Colloque international Harry Crowne*, organisé à Toronto par l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU). Centré sur la question de l'évaluation des établissements, ce colloque a permis de recueillir de précieuses informations sur les dérives observées notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, en Angleterre, tout en faisant état de la situation québécoise auprès de collègues d'autres pays. Un rapport a été fait au regroupement université et le matériel

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

recueilli lors du colloque s'est révélé très utile lorsque nous avons dû rédiger un mémoire au CSE sur cette question.

En mai 2010, la FNEEQ organisait, conjointement avec la CSQ, la *VII^e Conférence trinationale pour la défense de l'école publique*. L'organisation de cet événement a demandé beaucoup de temps de la part du comité... et une bonne dose de diplomatie. Il fallait coordonner l'ensemble de cette conférence, y compris la prise en charge d'éléments logistiques, mais surtout en préparant le contenu, écrire les textes déclencheurs et les questions pour les ateliers, assumer une bonne partie de l'animation de ces derniers. Le comité a, en particulier, été maître d'œuvre du projet de déclaration, dont la version finale a été adoptée au conseil fédéral de décembre 2010. Cette conférence a été un franc succès. Elle a accueilli plusieurs dizaines de collègues étrangers, dont plusieurs Mexicains, des Américains et des Canadiens; la participation des membres de la FNEEQ a été excellente, toutes et tous ayant beaucoup apprécié la qualité des interventions, les contacts directs avec des enseignantes et des enseignants d'ailleurs, le partage de préoccupations, de stratégies et de réalités différentes.

Notons au passage que la proximité du présent Congrès a empêché la FNEEQ de participer à la *VIII^e Trinationale*, qui a eu lieu les 17, 18 et 19 mai dernier à Mexico.

Par le concours d'un de ses membres et la participation du responsable politique à l'événement, le comité a collaboré aussi, bien que très modestement, à la *IX^e Conférence internationale de la Coalition of contingent labour (COCAL)*, tenue à Québec en août 2010 et qui a connu un vif succès. Cette conférence réunit à tous les deux ans des chargés-es de cours des trois pays nord-américains ; pour l'essentiel, cet événement a été organisé par la direction politique du regroupement université et par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval.

■ ■ La promotion de l'école publique

Au printemps 2010, la FNEEQ a été sollicitée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) pour participer, à titre de partenaire, à la *Semaine pour l'école publique* organisée par cette fédération syndicale au début de chaque mois d'octobre. Il faut rappeler que cet appel coïncidait, pour la FNEEQ, avec l'achèvement des travaux entrepris quant à nos positions sur l'école privée. Nous reviendrons sur ce texte dans la section suivante, mais qu'il suffise pour

l'instant de mentionner que le conseil fédéral du printemps 2010 a donné son aval à une participation de la fédération à cette semaine. Non seulement son objectif général, soit la promotion de l'école publique, apparaissait fort intéressant, mais nous y avons également vu une opportunité de sensibiliser nos camarades de la FAE aux positions développées chez nous sur l'avenir de l'école privée. Nous avons donc organisé, et animé, dans le cadre de cette semaine, une soirée de débat à laquelle une cinquantaine de personnes ont participé. Cette rencontre nous a permis de diffuser nos positions, d'ouvrir un dialogue avec la FAE à ce sujet et, croyons-nous, d'influencer un peu cette fédération qui devrait sous peu prendre de nouvelles positions sur la question de l'école privée.

Nous avons évidemment fait la promotion de cette semaine auprès de nos membres ; l'expérience a été jugée intéressante, si bien que nous avons de nouveau participé à cette semaine spéciale en 2011, en organisant cette fois deux événements. Le premier était un dîner-causerie sur l'avenir de l'école publique, qui réunissait des intervenants de diverses organisations débordant du milieu syndical (commissions scolaires, directeurs d'établissement, associations de parents, etc.). Nous croyons utile de signaler l'intérêt, manifesté par plusieurs, de poursuivre les échanges et d'approfondir, entre organisations d'horizons différents, une compréhension commune des enjeux majeurs concernant l'avenir de l'école publique, qui ont été abordés dans les échanges. Cette préoccupation de mieux comprendre les enjeux et de susciter des coalitions a été réitérée lors d'un second événement, organisé cette fois en collaboration avec le Conseil central du Montréal métropolitain, et qui a lui aussi fait salle comble. Trois problématiques différentes ont été abordées à cette occasion, et nous avons pu noter des convergences intéressantes. Nous voyons, dans cet intérêt pour des coalitions potentielles, une piste intéressante dans la recherche de leviers politiques susceptibles de faire avancer nos positions en éducation.

■ ■ Participations diverses

Les membres du comité école et société, ainsi que son responsable politique, participent à plusieurs colloques ou forums, dans la mesure où les retombées apparaissent pouvoir nourrir les dossiers qui sont confiés au comité.

Ainsi, nous avons été présents au congrès de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, à une rencontre sur des mutuelles de formation, au congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), aux deux premières éditions

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

de l'Université d'été des Nouveaux cahiers du socialisme, aux Journées d'arrimage secondaire-cégeps lors de l'arrivée au collégial des enfants de la réforme, à quelques congrès ou colloques de la Fédération des cégeps et au Forum québécois sur l'énergie, pour ne mentionner que ceux là.

4 LA VIE INTERNE DE LA FÉDÉRATION

La contribution du comité école et société à la vie interne de la fédération doit beaucoup à la production des chroniques qui sont acheminées aux syndicats pour publication dans les journaux syndicaux locaux. À notre connaissance, ces chroniques sont reprises dans plusieurs syndicats et elles sont appréciées des membres. Le comité a produit vingt-huit (28) de ces chroniques au cours du présent mandat ; il a aussi contribué à la revue *Carnets*, notamment par la production d'un encart sur la réussite, à l'automne 2010, et par la préparation d'un autre portant sur la situation en éducation chez les autochtones ; bien que finalisé, ce dernier ne sera publié qu'à la session prochaine.

Par ailleurs, le comité a aussi la charge de préparer, pour la fédération, des dossiers particuliers qui sont, en général, présentés lors des conseils fédéraux.

Le premier dossier d'importance à avoir été abordé résultait d'une longue réflexion, entreprise au sein de la fédération, sur l'école privée et la ségrégation des effectifs scolaires. Amorcée avec un colloque organisé en 2006, cette réflexion s'est poursuivie au cours du mandat 2006-2009 avec pour contexte le chantier du *Manifeste pour faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*.

Notre volonté était de mener cette réflexion jusqu'au bout, en tenant compte notamment de nos collègues des syndicats du privé, et de trouver à terme des positions qui permettent à toutes et tous de se reconnaître. Les interventions en provenance du regroupement privé nous ont justement permis de raffiner ces positions, de mieux comprendre la réalité de ce secteur et d'en tenir compte dans les orientations que nous préconisons. Un document intitulé *Cette école que nous voulons*, adopté au conseil fédéral de juin 2010, résume et fonde les positions actuelles de la FNEEQ sur ce sujet. Après avoir examiné la situation actuelle de l'école privée au Québec, ce document aborde directement la question de la ségrégation scolaire. S'efforçant de les placer dans une perspective qui respecte les valeurs de base que nous défendons, mais aussi les sensibilités compréhensibles de celles et de ceux

qui ont été amenés à enseigner dans le secteur privé, il présente des orientations qui ont été avalisées par le conseil fédéral. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir réussi cette entreprise.

Un autre dossier d'importance produit par le comité, pendant la première année du mandat, portait sur la formation à distance. Plusieurs syndicats, en particulier chez les chargé-es de cours, étaient interpellés par la mise en place d'une offre croissante de formation à distance, une situation qui a des répercussions sur leurs négociations. Intitulé *La formation à distance : un premier regard, quelques portraits, quelques enjeux*, ce document d'une quarantaine de pages dresse un portrait de la situation dans ce domaine et soulève quelques enjeux y étant reliés. Il a été reçu par le conseil fédéral de juin 2010.

Dès le début de la seconde année du mandat, le comité a commencé à préparer une enquête sur la présence du privé dans les établissements d'enseignement ; cette enquête avait été demandée par le Congrès de 2009. La préparation d'un questionnaire, sa validation auprès de syndicats des trois regroupements, sa présentation dans les regroupements ainsi que la relance pour compléter la cueillette des résultats, ont occupé une bonne partie de l'année 2009-2010. Il faut souligner au passage que la complétion du questionnaire demandait beaucoup aux membres des syndicats qui s'étaient portés volontaires pour le remplir. Nous avons quand même eu un bon taux de réponse, ce qui tendrait à conférer une bonne fiabilité aux résultats, mais il faut tempérer par le fait que certaines questions portaient à interprétation et que la disponibilité des informations n'était pas partout la même.

La compilation des réponses, leur interprétation et la rédaction du rapport d'enquête ont occupé plusieurs mois et le rapport final a été déposé au conseil fédéral de décembre 2011. Bien que ce rapport comporte une mine de renseignements utiles, le comité s'est interrogé sur le rapport coûts-bénéfices d'une telle entreprise ; nous y reviendrons dans la cinquième section.

Le dossier de la réussite a été au centre de nos travaux pendant l'année 2010-2011. Ce sujet s'est révélé beaucoup plus vaste que ce que nous avons d'abord imaginé. Il soulève des enjeux qui vont de l'éthique aux conditions de travail, en passant par la gouverne de l'éducation et la place grandissante qu'occupent les fondations dans le champ scolaire. Nous avons pu constater qu'il soulève beaucoup d'intérêt, voire parfois de la passion, chez nos membres. Pour mettre en œuvre le mandat du congrès, le comité école et société a d'abord conçu un encart pour la revue *Carnets*, brossant un tableau de la situation dans les divers

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

ordres d'enseignement. Puis, il a déposé au conseil fédéral de décembre 2010 un premier document de réflexion, intitulé *Les visages de la réussite*.

Il était clair à ce moment qu'il fallait aller sur le terrain pour entendre directement les préoccupations des membres à l'égard de cette incontournable question, centrale dans notre profession. Il a été résolu d'organiser six sessions école et société, soit des rencontres de discussion auxquelles sont conviés indifféremment les membres intéressés, quel que soit leur regroupement. Pour favoriser la participation, ces sessions ont été offertes de manière décentralisée, une initiative très appréciée de nos syndicats. Environ cent cinquante (150) personnes y ont pris part, ce qui a considérablement enrichi le document final *La réussite, quelle réussite?*, déposé et discuté au conseil fédéral de juin 2011.

Dans les mois qui ont précédé le congrès de la CSN, le comité s'est penché sur les recommandations qui allaient y être faites en matière d'éducation. Mais, comme il en avait reçu le mandat, le comité s'est surtout impliqué dans la démarche CSN de mise à jour de sa plateforme en éducation. Les premiers projets de texte et de recommandations ont été lus et discutés en comité, les remarques étant acheminées au groupe de travail qui avait charge de mener à bien cette entreprise. Le comité a été impliqué dans les deux journées de réflexion organisées par la CSN en mars 2011, puis dans celle du mois de janvier 2012. Le regard critique et constructif apporté par notre comité a certainement concouru à la qualité de la plateforme, qui a été adoptée au conseil confédéral de mars dernier, et qui sera brièvement présentée au cours du présent congrès.

Toujours selon un mandat du congrès, nous avons aussi produit à l'intention des membres de nos syndicats, qui siègent sur des conseils d'administration, un petit guide aide-mémoire sur les partenariats public-privé, pour leur permettre d'exercer une veille plus attentive à cet égard et d'intervenir de manière plus efficace, le cas échéant. Ce guide a été présenté aux trois regroupements au cours des dernières semaines.

Finalement, deux dossiers ont été mis en chantier au cours du printemps dernier, en soutien au regroupement cégep. Il s'agit d'abord de celui de l'internationalisation des cégeps, sur laquelle il est apparu utile de produire un bref état des lieux, puis de l'élaboration d'un chapitre recensant des pratiques pédagogiques universelles, destiné à être intégré à un guide FNEEQ sur l'intégration des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers dans les cégeps.

5 PERSPECTIVES

Plusieurs intervenants en éducation s'inquiètent, à bon droit, de l'avenir de l'éducation au Québec, à un moment de l'histoire où son importance devient plus cruciale que jamais. Les contradictions du néo-libéralisme, qui entend réduire la taille de l'État, mènent le gouvernement à envisager une panoplie de mesures prétendument destinées à améliorer les choses mais qui sont, dans la réalité, porteuses de dérives dont il sera difficile ensuite de sortir.

La place grandissante que prennent les fondations privées dans la lutte au décrochage scolaire, la lente et insidieuse ségrégation des effectifs qui continue de s'opérer au sein du système scolaire, le besoin grandissant de soutien et d'encadrement pour les étudiantes et pour les étudiants à l'enseignement supérieur (au moment où on coupe dans les ressources !), les modèles de gouvernance qu'on veut imposer dans les universités et les cégeps, la hausse des droits de scolarité... les exemples ne manquent pas de ce qui menace la qualité générale et l'accessibilité de notre système d'éducation. Cela, sans compter avec les réformes que pourrait mettre en œuvre un gouvernement pressé d'instaurer dans l'enseignement des contrats à durée déterminée, l'évaluation des enseignantes et des enseignants au primaire et au secondaire, et des systèmes d'assurance qualité dont on peut observer ailleurs les effets pervers...

Le comité école et société aura du pain sur la planche au cours du prochain mandat. Quels que soient les moyens que choisira la FNEEQ pour faire la promotion de *Cette école que nous voulons*, ou pour lutter contre les pires transformations qu'on voudra imposer au système d'éducation, la fédération aura besoin comme toujours d'asseoir ses revendications et ses actions sur des analyses solides, bien documentées, discutées et avalisées par les instances, et portées dans les syndicats.

C'est peut-être à ce dernier égard que le rayonnement du comité école et société pourrait être amélioré. Le succès manifeste des sessions école et société décentralisées, autour de la réussite, montre qu'il y a chez nos membres et dans les syndicats un besoin d'échanger, mais aussi d'être stimulés et nourris.

Les syndicats locaux et les regroupements sont sûrement les mieux à même de suggérer les bonnes formules. Mais nous sommes convaincus qu'il existe chez nos membres un appétit pour discuter de certaines questions (la réussite, par exemple, l'autonomie professionnelle ou, plus largement, le rôle social de l'école) et de participer activement aux réflexions sur ces enjeux.

Il faut certes poursuivre la production des chroniques mensuelles, mais il y aurait lieu de chercher aussi les moyens d'offrir encore davantage de possibilités aux syndicats. À titre d'exemple, un soutien concret à ceux qui désirent maintenir ou mettre en place, localement, un volet école et société ou, plus ponctuellement, à des événements locaux (débats-midi, conférences, etc.) qui pourraient contribuer à une meilleure sensibilisation des membres sur des dossiers chauds. L'expérience des sessions décentralisées pourrait être répétée ; le comité pourrait également contribuer à la conception et à l'organisation d'événements de plus grande envergure, si la FNEEQ choisit cette avenue pour porter sur la place publique ses orientations, ou pour faire le point à l'interne sur de grands enjeux qui continuent de nous préoccuper – l'état de la précarité, par exemple, et les stratégies pour la combattre – que ce soit dans une dimension fédérale ou au service de l'un des regroupements. L'idée, pour nous, devrait être de chercher les moyens de mieux diffuser les travaux majeurs du comité à l'intérieur comme à l'extérieur de la fédération. Il nous semblerait utile que le comité se penche là-dessus au début de son mandat.

Bien que le travail de rédaction sur certaines questions commande par ailleurs presque toujours une forme ou une autre de recherche documentaire, l'expérience du dernier mandat nous conduit à penser que si la FNEEQ a besoin d'une étude ou d'une enquête de plus grande envergure, elle devrait songer à en passer le mandat à une firme spécialisée ou à un groupe constitué à cette fin (le service de recherche de la CSN, l'IRIS, l'IREC, ou une maison de sondage). De tels travaux sortent du champ de compétence du comité et, malgré l'utilité des résultats que nous avons obtenus sur la présence du privé dans nos établissements d'enseignement, nous ne sommes pas convaincus que le rapport entre l'énergie investie dans ce genre de travail et ce qu'il apporte soit, dans ce genre de cas, optimal.

Les changements dans le domaine de l'éducation sont surtout idéologiques. Les années qui viennent pourraient voir des offensives sérieuses aux conditions d'exercice de notre profession, dans une optique de contrôle et d'instrumentalisation accrue. L'enseignement supérieur est menacé à plusieurs égards : déqualification de certains programmes techniques au collégial, marchandisation grandissante dans le domaine universitaire...

Il faut prendre les devants et se préparer à l'action, mais dans tous les cas de figure, il sera essentiel d'être en mesure de répliquer par une réflexion critique élaborée et par des écrits bien appuyés qui viennent replacer les faits. Ce que le comité école et société s'est efforcé de faire dans son dernier mandat et qu'il souhaite pouvoir poursuivre.